

UDAF 75 – recrute 3 travailleurs sociaux diplômés F/H

L'Union Départementale des Associations Familiales de Paris est un organisme reconnu d'utilité publique, institué par la loi (ordonnance du 3 mars 1945, modifiée par la loi du 11 juillet 1975). Pour en savoir plus sur l'UDAF de Paris, cliquez-ici : <http://www.udaf75.fr/>

Dans le cadre du développement d'un de ses services, l'UDAF de Paris recherche des travailleurs sociaux diplômés (AS-CESF-ES) :

• 1 poste Délégué(e) aux prestations familiales en CDI/temps plein

Sous l'autorité du Responsable de Service, le Délégué aux Prestations Familiales exercera sur Paris, les mesures confiées par le Juge des Enfants dans le cadre de l'exercice de mandats judiciaires : mesure d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) relevant de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance :

- Accompagnement social et budgétaire (cogestion avec les familles de leurs prestations familiales versées au service)
- Respecter les droits et les intérêts de l'enfant et de sa famille dans un objectif de retour à l'autonomie,
- Assurer la responsabilité de l'exercice des mandats dans le cadre des procédures en vigueur et veiller au respect de la législation en matière de protection de l'enfance
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires locaux, les magistrats...

Profil recherché : Diplôme en travail social exigé : Assistant(e) de service social, éducateur spécialisé(e), Conseiller(ère) en Economie Sociale Familiale

Savoir être :

- Capacité d'analyse, ouverture d'esprit, sens de l'observation,
- Respect, empathie,
- Rigueur et méthodologie, réactivité,
- Savoir identifier et gérer les priorités
- Sens de l'organisation
- Respect du secret professionnel,

• 2 postes Accompagnement dans le logement (1 en CDI / 1 en CDD/ temps pleins)

Diplôme exigé : Assistant (e) de service social ou Conseiller(ère) en ESF.

Salaire : Suivant la convention collective nationale du 15 mars 1966 – Possibilité de reprise d'ancienneté.

Avantages : 5 semaines de congés - accord ARTT - Tickets restaurant – Mutuelle – Comité d'Entreprise (CE – transport pris en charge à 100% - Plan de Formation –

Contacts : candidatures à adresser à ccolombel@udaf75.fr / blevy@udaf75.fr